

L'entrée du CTRI dans le système politique au Gabon : à quoi peut-on s'attendre ?

Archange BISSUE BI-NZE*

*Doctorant en science politique et sociale
Institut des sciences politiques Louvain-Europe
Université Catholique de Louvain*

Introduction

Lorsqu'il sort de la caverne¹, le prisonnier fait face à un éblouissement de lumière. Il constate à ce moment qu'il existe une autre réalité, un monde au-delà des ombres qui ont conditionné sa réalité psychique, en le domestiquant régulièrement à travers un régime de la peur d'inspiration machiavélique (lire *Le Prince* et *Discours sur la première décade de Tite-Live*) et hobbesienne (lire *Léviathan*). Concrètement, au Gabon, les personnes dociles², dressées pour une docilité automatique³, furent traitées avec « le pain et les jeux », contrairement aux indociles – opposants, activistes, leaders syndicaux, etc. Pour ces derniers, leur sort résidait dans trois stratégies que nous identifions dans la gestion des éléments perturbateurs par les détenteurs du pouvoir à travers le monde et les époques historiques – à qui ledit pouvoir colle l'étiquette de « nuisibles ». Ces stratégies sont les suivantes : 1/ La coopération (corruption, cooptation, nomination, etc.) ; 2/ Le chantage (intimidation, détention de preuves compromettantes, menace de mort, etc.) ; 3/ L'annihilation (compression, activation du pouvoir judiciaire, assassinat, etc.). Partant de ce fait, pour des personnes qui vécurent sous la peur, le désespoir, la censure abusive, l'autocensure, etc., on pourrait comprendre l'euphorie de la population gabonaise le 30 août 2023. Toutefois, l'euphorie ne doit pas oblitérer les capacités réflexives de nombreux Gabonais pour qui, le Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI) a posé un acte salvateur, ouvrant la voie à un plausible « essor vers la félicité ». Cependant, le Comité prend ses marques progressivement, tout en ayant décliné sa trajectoire, notamment le chronogramme de la transition (annexe 1). Dans une telle situation, il est confronté au système qui a gouverné le pays depuis une cinquantaine d'années, à ne pas oublier – « Il faut de la mémoire »⁴. Si pour la « majorité » des Gabonais, c'est la face émergée de « l'iceberg » qui attire l'attention (réalisation des projets, les besoins sociaux, etc.), la face immergée (les acteurs de l'ombre et les réels décideurs depuis des décennies entre autres) est la plus importante. Nous estimons qu'elle constitue le défi majeur du Comité, déterminant pour l'avenir du Gabon.

* L'analyse proposée, n'engage que son auteur, et non l'ISPOLE ou l'UCL. L'auteur a bénéficié des critiques qui ont permis d'améliorer l'ancienne version, sans diluer le fond. Il est l'unique responsable des assertions faites.

¹ Plusieurs interprétations peuvent être faites de l'allégorie de la caverne du philosophe Grec, Platon. Dans le cas gabonais, les prisonniers de la caverne, ce sont les populations, et les méchants marionnettistes (évoqués dans le premier livre des *Lois* de Platon), ce sont les membres du système politique mise en place sous le parti unique.

² La majorité de la population gabonaise, dont la résignation se résume par « on va encore faire comment ».

³ FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1993 (1975), p. 198. Pour un approfondissement, lire le chapitre 1 « Les corps dociles » de la troisième partie « Discipline ».

⁴ Une phrase prononcée par l'ancien Premier ministre gabonais, lors de sa présentation de politique générale, le 24 janvier 2023. Lire : NDONG OSSA, Marceau, « Alain-Claude Bilie-By-Nze rafraîchit la mémoire du député Akure-Davain et recadre le reste de l'opposition », *La Libreville/Politique [En ligne]*, consulté le 29 septembre 2023. URL : <https://lalibreville.com/video-alain-claude-bilie-by-nze-rafraichit-la-memoire-du-depute-akure-davain-et-recadre-le-reste-de-lopposition/>

D'où cette réflexion⁵ ayant pour objectif, de présenter l'option qui s'offre au Comité devant un système solidement enraciné. Si un nouvel acteur, le CTRI, a pris les rênes du pouvoir au Gabon, le système lui, est encore en place. Il mettra – s'il ne l'a pas encore fait et/ou n'est pas en train de le faire – toutes les stratégies possibles, sans pour autant perdre de vue l'élément essentiel de sa mission, ce que les militaires appellent l'*effet final recherché*⁶. Dans cette perspective, l'idée défendue est la suivante : « l'acteur n'existe pas en dehors du système, lequel définit la liberté qui est la sienne et la rationalité qu'il peut utiliser dans son action. Mais le système n'existe que par l'acteur qui seul peut le porter et lui donner vie et qui seul peut le changer »⁷. Toute l'équation se trouve dans cet extrait de texte de l'acteur et le système, car il est improbable que le Comité restaure les institutions, voire atteigne pleinement ses objectifs, sans impacter le fonctionnement du système politique (annexe 2). Dès lors, pourquoi le système représente un challenge important pour le Comité ? Mieux, en quoi le « comportement » du Comité est déterminant dans la nouvelle ère amorcée par ce pays d'Afrique Centrale ? Telles sont les interrogations qui aiguillonnent notre analyse, empruntant une approche stratégique et la méthode des scénarios⁸ pour élaborer des scénarios prédictifs⁹ – ce type de scénarii utilisent les connaissances actuelles et passées pour une estimation probabiliste des situations futures¹⁰ – portant sur la relation entre le CTRI et le système. Signalons qu'un scénario est inacceptable par définition, en ce sens que son rôle est de « provoquer celui à qui on le présente, pour le forcer à remettre en question les hypothèses choisies. Un scénario est fait pour être récusé et une fois rejeté, en nourrir un autre de ses propres dépouilles »¹¹. À cet effet, nous verrons tour à tour, le système politique au Gabon (I), l'emprise comme la marque du système (II) et le « détachement » dans le fonctionnement comme l'option du CTRI (III).

I/ Le système politique au Gabon : le regard panoramique

Un système est un ensemble d'éléments en interaction, or un système politique est l'ensemble des interactions caractérisées par l'allocation autoritaire des valeurs¹² – une définition parmi tant d'autres. « S'engager dans l'analyse systémique [...] exige [donc] que l'on conçoive les processus politiques comme système dynamique »¹³. Ces propos de l'un des pionniers de

⁵ Ce texte pourrait être incompréhensible par certains lecteurs. Pour le comprendre, il faudrait le lire en ayant connaissance des éléments suivants : les approches stratégiques, les scénarii prédictifs, le système politique eastonien, l'analyse stratégique des organisations de Crozier et Friedberg en le ramenant dans le système politique évoqué. Si, l'on circonscrit le texte sous un angle distinct, on pourra ne pas suivre le raisonnement de l'auteur. Le lecteur pourrait consulter les références fournies à la bibliographie pour un éclairage des concepts utilisés.

⁶ Le but ultime qui oriente la tactique sur un théâtre d'opérations et la conception stratégique au niveau politique. Cf. FRAN CART, Loup, *Maîtriser la violence. Une option stratégique*, Paris, Economica, 2^e éd., 2002, p. 414.

⁷ CROZIER, Michel, FRIEDBERG, Ishard, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977, p. 11.

⁸ Voir une synthèse de cette méthode dans JULIEN, Pierre-André, LAMONDE, Pierre et LATOUCHE, Daniel, « La méthode des scénarios en prospective », *L'Actualité économique*, vol. 51, n°2, 1975, pp. 253–281.

⁹ Il y a plusieurs types de scénarii : les scénarios normatifs, les scénarios exploratoires, les scénarios prédictifs. La méthode des scénarios et les perspectives stratégiques furent d'abord utilisées dans la science militaire, les sciences économiques et les sciences de gestion, avant d'intéresser d'autres sciences.

¹⁰ « La méthode des scénarios s'efforce précisément de concevoir les futurs possibles et d'explorer les cheminements qui y conduisent en vue d'éclairer l'action ». Cf. GODET, Michel, « Méthode des scénarios », *Futuribles*, n°71, novembre 1983, p. 111.

¹¹ GODET Michel, *Manuel de prospective stratégique. Tome 2. L'Art et la méthode*, Paris, Dunod, 2007, p. 109.

¹² EASTON, David, *A framework for political analysis*, Englewood Cliffs N. J., Prentice Hall, 1965, p. 57.

¹³ EASTON, David, « Quelle est la place de l'analyse des systèmes aujourd'hui ? », dans HUDON, Raymond, et PELLETIER, Réjean (dir.), *L'engagement intellectuel. Mélanges en l'honneur de Léon Dion*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1991, p. 50.

l'analyse des systèmes en science politique¹⁴, David Easton, sont un avertissement pour interroger le système politique au Gabon, en tenant compte de l'évolution, et particulièrement, de la *longue durée braudelienne*¹⁵. Dès lors, cette partie présente la diachronie du système (1) en montrant sa construction, et le système en action (2) en faisant état de sa capacité à réguler la scène sociopolitique gabonaise.

1. La diachronie du système : la construction d'un système de gouvernance politique

À l'instar de plusieurs États africains, le Gabon accède à l'indépendance (13 août 1960) pendant la Guerre froide (1947-1989). La logique de l'ex-puissance coloniale était d'avoir au sommet de la magistrature suprême de ce pays, une personne docile, acceptant la politique paternaliste française, et surtout, n'ayant pas de velléités de promouvoir l'idéologie communiste¹⁶. Léon Mba (premier président du Gabon) avait le profil type. Après son décès à Paris (28 novembre 1967), Omar Bongo accède au pouvoir et sera l'artisan de la construction du système politique. C'est sous le parti unique¹⁷ (1968-1989) que le système pose ses jalons, parmi lesquels les solidarités organiques et mécaniques¹⁸, la mise en place d'un réseau maillé de stratification territoriale du pouvoir – par les dignitaires, amis, parents, partisans –, l'inclusion de l'occultisme (les sociétés secrètes importées et présentent depuis l'époque coloniale : rose-croix, franc-maçonnerie, ... ; les rites traditionnels : bwiti, ndjobi, ...), l'intégration de la jeunesse – par divers moyens –, le rôle de la mère patrie dans la gestion du pays. Omar Bongo créa un système de gouvernance politique : la hiérarchisation de l'autorité de décision du pouvoir central (niveau national) se répercutait au pouvoir provincial, communal, etc. Le Parti démocratique gabonais (PDG) fut le canalisateur de ce système et tous les maux subis au quotidien par les populations lui étaient imputés. C'est pendant cette période que l'architecture de gouvernance politique commença à se consolider, en mettant en avant certaines familles, et particulièrement, le parti-État (PDG) comme moteur incontournable (selon les termes de ses membres, le PDG c'est la machine) de la gestion étatique. Dans ce sens, l'adhésion au PDG ouvrait la voie aux heurs de l'engagement politique. Les soubresauts de l'environnement international, le changement de discours de la France, les mouvements sociaux nationaux, obligeront le système à donner une suite aux demandes sociopolitiques par des décisions et des actions¹⁹. Car en voulant se maintenir, le système fut débordé par les demandes et contesté par le manque de soutien national et international. Tout en répondant aux demandes des agents de filtrage, les portiers du système (syndicats, associations, les leaders d'opinion, etc.), par la tenue d'une Conférence nationale – non souveraine, un coup de maître du système –, le retour au multipartisme (1990), l'organisation des élections, la création de nouvelles institutions (Cour

¹⁴ L'analyse des systèmes fut véritablement introduite en science politique dans la décennie 1960-1970, même s'il existait déjà de nombreux travaux de politistes sur cette approche. Parmi les précurseurs, citons : Gabriel Almond, Karl Wolfgang Deutsch (Américains), David Easton (Canadien), Léon Dion (Québécois).

¹⁵ BRAUDEL, Fernand, « Histoire et sciences sociales : La longue durée », *Annales*, 13^e année, n°4, 1958, pp. 725-753.

¹⁶ Pendant la Guerre froide, tout acteur politique d'une ancienne colonie française qui affectionnait ouvertement le communiste, fut mal perçu par les autorités françaises. La logique était simple : la France soutient l'idéologie capitaliste (le bloc de l'Ouest), ses anciennes colonies par le truchement de leurs dirigeants doivent s'aligner. Ceux qui voulaient sortir de cette logique en soutenant le communisme et/ou en coopérant avec les communistes (bloc de l'Est) subissaient des représailles : les problèmes économique-financiers, la fomentation des putschs, etc.

¹⁷ Sur le parti unique, lire entre autres : AJAMI, S. Michel, « Le rôle prédominant du parti unique institutionnaliste au Gabon », *Revue juridique et politique : indépendance et coopération*, vol. 30, n°1, 1976, pp. 114-129 ; NDOMBET, Wilson-André, *Partis politiques et Unité nationale au Gabon (1957-1989)*, Paris, Karthala, 2009.

¹⁸ Pour en savoir davantage sur la solidarité mécanique et la solidarité organique, lire les chapitres 2 et 3 de DURKHEIM, Émile, *De la division sociale du travail social*, Paris, PUF, Coll. « Quadrige », 2013 (1893).

¹⁹ Le modèle du système politique de David Easton est composé globalement, d'une boîte noire (le système politique), des demandes et soutiens (à l'entrée), des décisions et des actions (à la sortie).

constitutionnelle, Conseil national de la communication, Conseil économique et social), des accords de Paris (1994), etc., le système positionna ses membres et recruta en son sein, certains acteurs politiques de l'opposition et de la société civile – ces acteurs tenaient le discours de la convivialité et de la construction ensemble du pays pour justifier leur changement de posture. Dans la décennie 1990, le système s'est restructuré en contrôlant l'ouverture démocratique²⁰. Après les élections de 1998 jusqu'en 2009, c'est la phase de stabilité du système au cours de laquelle Omar Bongo Ondimba (OBO) n'avait plus de craintes dans la mesure où il favorisa par les mécanismes divers (patrimonialisation, clientélisme, népotisme, etc.) à perpétuer la longévité gouvernante²¹. La conservation du pouvoir par OBO et partant, par le PDG, résulte de maints facteurs : la construction d'un dispositif institutionnel aux ordres, la maîtrise de la société civile et d'une large partie de l'opposition, le contrôle des confessions religieuses, l'instrumentalisation, le conditionnement et la domestication des populations, et par-dessus tout, le recours aux logiques occultes²².

Parallèlement, le décès d'OBO fut un moment de brève turbulence pour le système, qui portera Ali Bongo Ondimba (ABO) au sommet de l'État. Pendant le premier mandat d'ABO (2009-2016), le système de gouvernance connut des changements qui ne plairont pas aux caciques. Outre la continuité du système, la frustration des uns, la marginalisation des autres, etc. par le nouveau dirigeant, fut la conséquence de la défection de plusieurs de ses membres – hormis les raisons personnelles – à savoir : Jean Eyeghe Ndong, Jean Ping, Alexandre Barro Chambrier, Guy Nzouba Ndama, etc. Au second mandat d'ABO (2016-2023), les tensions internes deviennent permanentes dans le système, mais le système a toujours su résister en mettant de l'ordre : soit lorsqu'un petit groupe se détournait des règles, soit lorsqu'un petit groupe en quête de pouvoir s'organisait pour contourner le fonctionnement et/ou les règles du système. Cette situation perdura jusqu'au changement survenu le 30 août 2023. Si, sous OBO, le groupe des caciques (Georges Rawiri, Antoine Mboumbou Miyakou, Jean François Ntoutoume Emame, etc.) et des rénovateurs (Ali Bongo, André Mba Obame, etc.) étaient connus dans l'espace public pour leur appartenance au système, sous ABO, d'autres groupes émergèrent : le MOGABO (Mouvement gabonais pour Ali Bongo), l'AJEV (Association des jeunes engagés volontaires), les jeunes premiers, dont le fer de lance fut la Young Team. Suite à son accident cardio-vasculaire (AVC) le 24 octobre 2018, à Ryad, l'affaiblissement d'ABO eut des incidences sur le système, qui utilisa ses mécanismes pour gérer les dysfonctionnements dans le but de se maintenir tant bien que mal. En bref, le système de gouvernance politique construit par OBO a demeuré et nous comprenons la raison avec David Easton :

Le fait que certains systèmes survivent malgré les coups reçus de leurs environnements, nous révèle qu'ils doivent avoir l'aptitude et les moyens de répondre aux perturbations et par-là de s'adapter aux conditions dans lesquelles ils se trouvent. [...] En réalité, les systèmes politiques accumulent tout un répertoire de mécanismes de réaction à l'environnement. Ces mécanismes commandent leur évolution, transforment leurs structures internes, et même entraînent une révision de leurs objectifs fondamentaux²³.

²⁰ AURACHER, Tim, *Le Gabon une démocratie bloquée ? Reculs et avancées d'une décennie de lutte*, Paris, L'Harmattan, 2001.

²¹ MOUNDOUNGA MOUITY, Patrice, « La curialisation du pouvoir au Gabon sous Omar Bongo. Socio-analyse d'une "palace politics" au prisme de la sociologie de l'État en Afrique », dans BATCHOM, Paul Elvic (dir.), *L'État ailleurs. Entre logiques de case et dynamiques du village global*, Paris, L'Harmattan, 2018, p. 83.

²² Lire : SOIRON, Mélanie, *La longévité politique. Ou les fondements symboliques du pouvoir politique au Gabon*, Thèse de doctorat, Université des sciences et technologies de Lille 1, 2009.

²³ EASTON, David, « Catégories pour l'analyse systémique de la politique », dans BIRNBAUM, Pierre, et CHAZEL, François, *Sociologie politique*. Tome 1, Paris, Armand colin, coll. « U2 », 1971, p. 84.

2. Le système en action : l'esquisse d'analyse

Le système a deux éléments ostentatoires d'identification : sa figure de proue, Omar Bongo, et son moteur, le PDG – de là, vient l'étiquette de système Bongo-PDG. Pour Patrice Moundounga Mouity, ce parti était parmi « les ressorts empiriques de la clientélisation des positions étatiques de pouvoir et du travail gouvernant de construction et de reconstruction d'une classe dirigeant issue d'une même arène d'évolution »²⁴. Il précise que « c'est à l'intérieur de ce Parti-État que va se construire le “système Bongo” en régime réticulaire fait de réseaux personnels et informels, considérés comme un “petit club” de pouvoir dans un double cercle dont il est quasiment impossible de se dégager »²⁵ – mais le système peut vous éjecter et/ou vous faire payer le fait d'y sortir ou de mal vous conduire. OBO a introduit la gouvernamentalité foucauldienne²⁶ – techniques de conduire les conduites – dans sa gestion. Par le contrôle du pouvoir exécutif, du pouvoir judiciaire et du pouvoir législatif, le système favorisera les crimes d'obéissance, les crimes de soumission, les crimes par idéologie et les crimes d'impunité, entraînant une logique de *servitude volontaire* d'Étienne de la Béotie, forgeant l'expression « on va encore faire comment ! », expression renvoyant pour Placide Ondo, à une désillusion démocratique²⁷. La criminalité individuelle et la criminalité collective²⁸ dans les administrations publiques et privées devinrent monnaies courantes. Le fait d'appartenir au système vous garantirait d'échapper aux poursuites judiciaires – on verra le contraire lorsque le système vomit un de ses membres et/ou lorsque ce dernier lui tourne le dos –, de se constituer un patrimoine financier par des détournements, d'occuper de hautes fonctions, de progresser dans l'échelle managériale du système, etc.

L'appartenance à une obéissance occulte devint une nécessité (parfois une obligation implicite) pour accéder et/ou pour se maintenir à un poste de responsabilité, surtout dans la haute administration. Le contrôle officiel de l'élite dirigeante prend ses sources dans l'officieux des loges²⁹ – ex : le Grand Rite Équatoriale (1976) devenu la Grande Loge Symbolique du Gabon (GLSG), la Grande Loge féminine du Gabon – dont les intérêts doivent être préservés, sachant que les loges font partie du système. Si ce n'était que des rumeurs pendant plus de quarante ans, les populations gabonaises en ont eu la confirmation. À la prise de fonction d'Ali Bongo, lors de son premier mandat, une vidéo exceptionnelle montra sa cérémonie d'intronisation, au rang de grand-maître de la Grande Loge du Gabon (GLG) – fondée en 1983. Dans son serment, il dit : « Moi, Ali Bongo Ondimba, en présence du grand architecte de l'univers [...] je promets solennellement, que [...] je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour servir les intérêts de la franc-maçonnerie en général, et de cette grande loge [GLG] en particulier »³⁰. De ce fait, une

²⁴ MOUNDOUNGA MOUITY, Patrice, « La curialisation du pouvoir au Gabon sous Omar Bongo. Socio-analyse d'une “palace politics” au prisme de la sociologie de l'État en Afrique », *op.cit.*, p. 90.

²⁵ *Idem*, p. 91.

²⁶ Elle « se définit alors comme un ensemble d'institutions, de procédures, mais aussi de normes et de savoirs qui permettent à l'État moderne de consolider son pouvoir à partir de ce contrôle des conduites des populations ». Cf. MILET, Marc, *Sociologie politique de la menace et du risque*, Paris, Armand colin, Coll. « Coursus », 2022, p. 127.

²⁷ ONDO, Placide, « Le “Kongossa” politique ou la passion de la rumeur à Libreville », dans *Politique africaine*, vol. 115, n°3, 2009, p.76.

²⁸ Pour en savoir plus sur ce type de criminalité, lire : LASCOUMES, Pierre, et NAGELS, Carla, *Sociologie des élites délinquantes. De la criminalité en col blanc à la corruption politique*, Paris, Armand colin, Coll. « U », 2014, pp. 44-52. Dans la même perspective, lire entre autres : *L'État en Afrique : la politique du ventre* (1989) de J.F. Bayart ; et *La criminalisation de l'État en Afrique* (1997) de J.F. Bayart, S. Ellis et B. Hibou.

²⁹ Signalons que les grandes loges maçonniques du Gabon sont des prolongements de la grande loge nationale française. D'ailleurs, en novembre 2008, il s'est tenu au Gabon, la réunion de la grande loge nationale française. Cf. BAUER, Alain, et ROCHIGNEUX, Jean-Claude, *Les Relations internationales de la Franc-maçonnerie française*, Paris, Armand colin, 2010, p. 74.

³⁰ La vidéo est disponible en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=uEmPMzDYv8s>

question mérite d'être posée : les intérêts de la franc-maçonnerie, sont-ils en adéquation avec les demandes des populations ou sont-ils divergents ? Nous ne pouvons y répondre.

Par ailleurs, le système gérait les populations à travers « le pain et les jeux »³¹. Dans notre perspective, le « pain et les jeux » renvoient à deux schèmes consubstantiels : le premier, le conditionnement et la fabrique du consentement volontaire ; le second, l'acceptation et la résignation face aux agissements du système politique³². En toile de fond, lorsque les populations souhaitaient des conditions socioéconomiques meilleures, le système réagissait dans la plupart des cas, par des actes provisoires ou des actions de contentements, qui donnent le temps au système de faire autre chose, avant que les populations reviennent à la charge pour les mêmes situations. Dans les administrations, le système « normalisa », la routinisation de l'action des mouvements sociaux : chaque année, il était possible de prévoir avec exactitude, les grèves pour les mêmes raisons dans le secteur éducatif, la santé, etc. En outre, lorsque le système se sentait acculé de demandes, qu'il voulait faire accepter une décision, qu'il souhaitait mettre en place un projet, etc., il recourait aux jeux : divertissement (manifestations, instrumentalisation des acteurs culturels, etc.) et diversion (médias, certains leaders d'opinion, etc.). L'habileté du système contribua à sa subsistance, créant l'autocensure quasi-générale. Ainsi, par « le pain et les jeux », le système proposait des solutions à court-terme, détournait l'attention des populations, et a réussi à ce qu'elles ne se soucient plus des enjeux réels.

Parallèlement, le système se servait de trois stratégies pour maîtriser les « nuisibles ». La première est la coopération. Les personnes qui ne se pliaient pas au système par leurs actions et positions, représentaient une menace qu'il fallait gérer. Cette stratégie avait pour but de décrédibiliser certains acteurs dans l'opinion publique : coopérer avec le système qu'on a critiqué est mal perçu. La nomination de Bruno Ben Moubamba (Vice-premier ministre du 2 octobre 2016 au 21 août 2017) en est un exemple. La deuxième, c'est le chantage. Elle concerne les éléments perturbateurs dans et en dehors du système. Les affaires (crimes dits rituels, détournements de fonds, etc.) étouffées par le système dans lesquelles sont citées certains de ses membres, sont des moyens de chantage pour garder le contrôle sur ces derniers. De même, par les informations qu'il dispose sur les éléments perturbateurs hors du système, le système procédait au chantage afin de les réduire au silence. La troisième stratégie, c'est l'annihilation. D'abord, elle est utilisée lorsque les stratégies précédentes n'ont pas d'effet, ou lorsque le contexte l'exige. Ensuite, elle est appliquée sur les membres du système qui se détournent volontairement de celui-ci. Ils peuvent subir des emprisonnements (ex : Bertrand Zibi), le gel des avoirs, etc. Enfin, l'annihilation est réservée pour des situations d'urgence, pour gérer les dysfonctionnements du système. À titre d'illustration, l'AJEV devenant puissante par le truchement de Brice Laccruche Alihanga (BLA) – ex-dircab d'ABO –, le système l'éjecta en l'anéantissant. Même sort pour la Young Team (elle devenait hors de contrôle à la lecture des chefs d'accusation de certains de ses membres) qui déstabilisait le système, or le système refuse les électrons libres, car l'emprise est sa marque.

II/ L'emprise, la marque du système : la quête de la continuité dans le changement

Un système politique [...] parvient [...] à persister qu'en changeant. Le changement peut consister à remplacer ceux qui exercent l'autorité par d'autres (changement de personnel politique), à modifier le programme,

³¹ Formule latine (*Panem et circenses*) employé par Juvénal (Poète romain) dénonçant l'agir des populations en son temps. Paul Veyne (historien français) consacra un ouvrage volumineux à ce sujet (*Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, 1976). Plusieurs dirigeants se sont inspirés de cette formule.

³² PINTO, Louis, « Pourquoi les dominés acceptent-ils leur sort ? », *Savoir/Agir*, vol. 15, n°1, 2011, pp. 103-110.

réformer la législation, changer de projet politique (changement de décision) ou, [...] à changer de régime, c'est-à-dire d'organisation du système (changement de constitution ou même de principe de légitimité)³³.

Depuis l'AVC du Président ABO, le système établi par OBO, qui traversait déjà des turbulences pendant la première mandature d'ABO, connut une crise interne. Il n'y avait plus de capitaine sur le bateau, et des groupuscules se constituèrent pour diriger le bateau Gabon. Ils se servaient de la personne du Président – aux capacités très réduites ne le permettant pas de diriger³⁴ –, en prenant les décisions à sa place, tout en narguant plusieurs membres du système – « celui qui boude, bouge » lancer par BLA³⁵. Ils ne faisaient pas attention aux signaux d'alerte du malaise orchestré par de tels agissements sur la stabilité et le fonctionnement du système – le cas de la Young Team qui s'est arrogé les pleins pouvoirs.

Or, le système ne supporte pas les électrons libres et/ou les dérapages grotesques de ses membres. En devenant un pestiféré ou un paria du système, l'éjection (mettre hors d'état de nuire), la punition (proportionnelle à l'acte), l'élimination entre autres, sont des mesures que le système peut prendre contre certains de ses membres indociles. Suivant cette logique, alors que plusieurs Gabonais ne s'imaginaient pas que BLA (et ses proches) et la Young Team pouvaient être mis de côté, le système s'en est débarrassé³⁶. Il a éjecté – et puni – certains groupes qui devenaient puissants en son sein, voire les forces centripètes du fonctionnement de sa gouvernance étatique depuis des décennies. Nonobstant la tournure des événements par l'action des forces de défense et de sécurité (FDS), établissant le CTRI, le système cherchera soit à l'inféoder pour se maintenir (1), soit à le manipuler pour renaître (2). Il n'oublie pas l'effet final recherché : l'emprise, mieux le contrôle de ce nouvel acteur, quitte à sacrifier quelques-uns de ses membres ou en faisant croire au CTRI qu'il accepte les conditions qui lui soient imposées.

1. L'inféodation du CTRI : le maintien du système

En réponse à un leader de l'opposition, un homme politique gabonais du parti-État, affirma que le PDG ne céderait pas la place. Bien avant lui, un autre avait dit, tant que je suis là, le président de la République (PR) ne perdra pas les élections, et un autre³⁷ de soutenir que dans son arrondissement, il donnera la victoire au PR lors du scrutin. Ces trois visions traduisent une seule idée : le système fera tout pour survivre peu importe l'acteur qui conduit la destinée du pays. Le CTRI dirige le Gabon depuis quelques mois. Les membres du système qui écartèrent les nuisibles internes, les groupuscules de dysfonctionnement le mettant en panne, travailleraient à inféoder le CTRI dans le but de maintenir le système. L'inféodation consiste à soumettre le CTRI à faire ce que veut le système et ne pas faire autrement. Le système est pleinement conscient de sa force – son organisation demeure, ses membres sont partout, ses capacités ne sont pas réduites. Nous rappelons à toutes fins utiles, que ce sont les éléments

³³ LAPIERRE, Jean-William, *L'analyse de système. L'application aux sciences sociales*, Bruxelles, Labor, 1992, p. 125.

³⁴ Le 3 mars 2019, un certificat médical qui aurait été établi par un cabinet médical marocain, et aurait été signé par le professeur Hocine Bouraoui (décédé de la Covid 19, le 2 août 2021), spécialiste en neurologie et neuropsychologie, précise explicitement : « que l'état de santé de monsieur Ali Bongo Ondimba, âgé de 60 ans ne permet pas l'exercice des hautes fonctions inhérentes à la magistrature suprême [Par conséquent] le présent certificat est adressé à la présidente de la cour constitutionnelle, pour servir et faire valoir ce que de droit ».

³⁵ Ondo Nzuey, « Celui qui boude, il bouge ! », *Gabon review [En ligne]*, publié le 10 octobre 2019, consulté le 20 décembre 2022. URL: <https://www.gabonreview.com/celui-qui-boude-il-bouge-un-nouveau-concept-est-ne/>

³⁶ Nous attirons l'attention du lecteur sur ce propos : il peut s'agir d'une mesure provisoire ou définitive, car dans le fonctionnement du système de gouvernance politique construit par Omar Bongo, le châtement et le pardon sont deux éléments qu'utilisait OBO contre les membres indociles du système et les perturbateurs hors du système.

³⁷ Nous avons préféré ne pas donner les noms des personnalités politiques gabonaises qui eurent tenu ces propos.

dérangeants qui ont été retirés, sinon isolés pour le fonctionnement et la subsistance du système. L'action des FDS le 30 août 2023, n'aurait pas été aussi facile si le système s'y était opposé. Dès lors, le système mettra en place des stratégies pour que le CTRI soit sous son emprise, surtout inconsciemment. Laconiquement, nous présentons trois stratégies :

- primo, la stratégie du pompier pyromane. Le système via ses membres qui se retrouvent dans les hautes sphères de l'État, poussera le CTRI à commettre des erreurs en l'encourageant que les décisions qu'il prend et les actions qu'il pose sont bonnes. Cependant, le système est conscient que parmi celles-ci (actions et décisions), il y a de très mauvaises qui finiront par écorcher l'image du Comité. Dans les coulisses, derrière les rideaux, les membres du système joueraient les sauveurs en corrompant le CTRI à travers des idées savamment pensées, qui auront pour conséquence d'accroître l'importance du système et la dépendance du Comité ;

- secundo, la stratégie de la pression. C'est l'activation des réseaux internes et externes du système pour donner des injonctions au Comité. Cela se traduit officiellement, par les tentatives de décrédibilisation diverses, la circulation d'informations fallacieuses, l'orchestration d'actes négatifs délibérés pour tester le Comité, etc. Officieusement, les groupes de pression sont à l'œuvre, dont les familles influentes du système, ses caciques, les frères des obédiences occultes, etc. Certaines actions critiquables du CTRI, n'occulteraient pas l'hypothèse d'une certaine pression – le système s'active ;

- tertio, la stratégie du trouble. Le système peut semer la zizanie entre les membres du Comité, en distillant des avis sensiblement divergents pour que les dissensus soient récurrents à propos de la vision générale fixée par le Comité et qu'il s'attèle à poursuivre. Pour cela, il utilisera ses membres et d'autres mécanismes pour y arriver. Le Comité en pataugeant, aura le système comme rempart, système qui l'orientera permanemment – un danger.

2. La manipulation du CTRI : la renaissance du système

Le philosophe politique Nicolas Machiavel, estime qu'un prince « s'il est prudent, [doit faire le choix] de quelques hommes sages, et leur donner, mais à eux seuls, liberté entière de lui dire la vérité, se bornant toutefois encore aux choses sur lesquelles il les interrogera [et il] doit du reste, les consulter sur tout, [et il doit] écouter leurs avis ». Si cette pensée renvoie pour le Florentin, à une tactique pour éloigner les flatteurs (lire le chapitre 23 du Prince), dans le contexte gabonais de transition, elle prend un tout autre sens, nous expliquons la raison. Si le CTRI s'entoure uniquement des sages qui sont en réalité et pour la majorité, les caciques du système, et malgré leurs expériences et expertises, ces derniers vont le manipuler pour aboutir à une renaissance du système. La manipulation gravitera autour des conseils des sages – nous n'exposons pas d'autres formes de manipulations, car elles sont dangereuses si on n'y prend pas garde. En théorie, la manipulation n'est pas visible par les populations, car elle s'opère dans les sphères officieuses de décisions par les caciques que le CTRI sollicite : leurs conseils même les plus pertinents, n'iraient que rarement dans le sens d'impacter le système. En pratique, on pourrait l'observer par les décisions et d'autres actions du CTRI. La manipulation est insidieuse et dangereuse au regard de sa finalité. Si le système n'y arrive pas, il cherchera à nuire au Comité pour qu'il perde en crédibilité. La fonction de la manipulation est de faire croire au Comité que tous les Gabonais souhaitent le changement y compris le système. Or, le changement véritable entraînerait une refondation du système pour plus d'équité et d'égalité. Si le CTRI souhaite restaurer les institutions comme il le soutient, il devra appliquer le « détachement fonctionnel » – et bien d'autres stratégies.

III/ Le « détachement », l'option du CTRI : la quête du changement dans la refondation

« Le changement est salutaire, tout le monde est d'accord là-dessus [...] Si vous venez [de prendre le] pouvoir ou que vous essayez d'en établir les bases, montrez bien que vous respectez les traditions. Si un changement est nécessaire, faites-le passer pour une légère amélioration du passé »³⁸ (45^{ème} loi du pouvoir de Robert Greene : conduire le changement par étape). Seul l'acteur peut changer le système. Pour cela, il doit agir avec prudence. Bien qu'étant une vertu politique rappelée par Machiavel, la prudence est un élément important dans la stratégie. Selon le Marquis de Quincy, c'est « une des qualités les plus essentielles à toutes sortes d'officiers et principalement à un général d'Armée »³⁹. Le CTRI est composé d'officiers qui, en dépit de la marge d'incertitude dans la planification stratégique, pourraient se servir de leurs connaissances, soit pour fragiliser le système en lui résistant (1), soit pour créer un nouveau système ou refonder l'ancien en le dominant (2). Voyons quelques généralités – une stratégie n'en est plus une si elle est accessible à tous, c'est pourquoi, nous nous limitons aux généralités.

1. La résistance du CTRI : la fragilisation du système

« Ataxerxès [II] s'appliquait à fomenter la guerre parmi les Grecs. Mais il affectait toujours d'embrasser la cause du plus faible. Il faisait mine de mettre à niveau le vaincu et le vainqueur. Mais son véritable but était de miner peu à peu les forces de ceux qui avaient l'avantage »⁴⁰. En contextualisant cette observation de Polyen (rhéteur, juriste et écrivain militaire grec) au Gabon : 1/ Le CTRI peut s'assimiler à Ataxerxès II (juste une image) ; 2/ Les ennemis du changement sont parmi les Gabonais – il faudrait les combattre ; 3/ Les populations gabonaises sont les plus faibles ; 4/ Le fait que le CTRI par l'entremise de son président, eut à dire qu'il n'y a plus de partis politiques, connaissant officiellement et officieusement, les gagnants et les perdants de la dernière élection présidentielle, et au regard des nominations, renvoie à la mise à niveau du vaincu et du vainqueur ; 4/ Le système représente les forces de ceux qui avaient l'avantage, que le CTRI devrait miner, c'est-à-dire attaquer, affaiblir par des actions progressives – sens figuré de miner⁴¹. Le système pourrait avoir contribué à la prise du pouvoir par les FDS. Ce qui induit une reconnaissance – chose normale – du CTRI envers ses membres. Toutefois, cette reconnaissance n'est pas perpétuelle, en ce sens que si elle l'est, le système usera de cette obligation morale pour instrumentaliser le Comité. La limitation progressive de cette reconnaissance est primordiale. Dans les faits, s'il y a reconnaissance, le Comité peut promouvoir les voix dissidentes et les marginalisés du système. De plus, les conseils donnés par les « sages » du système ne sont pas des injonctions. Je rappelle que le conseil n'a pas force exécutoire, c'est un avis dont la fonction est de donner une lecture face à une situation. La résistance du Comité passe donc, par l'examen des conseils reçus (dans quel sens vont-ils ?), des propositions de nominations et des actions posées – contrecarrer ou réagir face aux coups bas et aux actions négatives (arrestations arbitraires, etc.). Le Comité doit faire preuve de sûreté stratégique pour fragiliser le système, car la sûreté est l'une des conditions pour remporter une bataille. Si, en tant que principe de combat, la « sûreté commande de prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre l'exécution d'une opération », pour un officier (selon le général Ferdinand Foch), « là où il n'y a pas de sûreté stratégique, il y a [une] surprise

³⁸ GREENE, Robert, *Power. Les 48 lois du pouvoir*, À contre-courant [en ligne], 2014, p. 12.

³⁹ Cité dans COUTAU-BÉGARIE, Hervé, *Traité de stratégie*, 7^e édition, Paris, Economica, 2011, pp. 230-231.

⁴⁰ POLYEN, *Ruses diplomatiques et stratagèmes politiques*, Paris, Mille et une nuits, 2011, pp. 90-91.

⁴¹ Le Robert, *Dictionnaire Maxi +. 86 000 définitions, noms communs, noms propres*, Italie, Rotolito S.p.A., 2023, p. 673.

stratégique [de l'adversaire] »⁴². Une coordination d'action aux niveaux stratégique et opératique est de mise pour que le Comité résiste au système ou arrive à le dominer.

2. La domination du CTRI : la refondation du système/création d'un nouveau système

Le CTRI peut utiliser deux stratégies – parmi tant d'autres – pour dominer le système : la concentration dans l'unité et l'action secrète. La concentration des forces est un principe connu des FDS, car elle est issue de l'art de la guerre. Ici, elle ne doit pas être comprise au sens de l'art opératif pour ne pas détourner la compréhension. Dans le cas du Comité, il est impératif que ses membres demeurent unis et que les décisions soient prises par consensus, dans une ambiance cordiale, et non craintive. Le climat de sérénité et de loyauté réciproque entre les membres du Comité, et leur ferme volonté officielle et "officieuse" de changement, pourraient impacter la chaîne de commandement de divers corps des FDS. Si le Comité impulse une nouvelle dynamique en ne permettant pas au système de le déstabiliser, les populations le verraient sans forfaiture dans leur quotidien. S'il y a des fissures au sein du Comité, ce malaise se ressentira au sein des FDS, malgré la loi de l'omerta dans ce secteur. D'où l'importance de la concentration si le Comité veut prendre le dessus sur le système. Pour Mao Ze Dong (ou Tsé Toung) : « La concentration des forces apparaît comme la première et la plus importante [qui] doit amener un renversement des rôles entre les deux parties [ici le CTRI et le système pour] transformer la supériorité stratégique de l'adversaire en notre supériorité sur lui, du point de vue opérationnel ou tactique »⁴³. L'autre aspect est de frapper en secret. Au IV^e siècle av. J-C, à Sparte, les éphores (5 magistrats qui assuraient la permanence du pouvoir exécutif annuellement) avertis de la conspiration de Cinadon⁴⁴, envoyèrent celui-ci dans la ville d'Aulon après avoir posté des soldats qui, au moment de son arrivée à ce lieu, le saisirent et Cinadon leur donna les noms de ses complices. Cet acte permit aux éphores de traiter leur cas dans le secret. Le CTRI doit parvenir à démanteler les cellules dormantes du système qui ne souhaitent pas le changement quel qu'il soit. Dès lors que le repérage de ceux qui veulent perpétuer le système est fait, ils ont le choix entre diverses options : 1/ Accepter un nouveau fonctionnement du système en se conformant ; 2/ Se mettre volontairement hors de la restructuration du système (avec les risques que cela implique) ; 3/ Participer ou se réserver de nuire à la création d'un nouveau système dans lequel la censure et l'autocensure ne hanteront pas les populations, car dans les démocraties (le Gabon depuis 1990) comme dans les dictatures, « la paix [...] n'est souvent rien de plus que la paix de la prison ou de la tombe »⁴⁵.

Conclusion

De fait, cette analyse est une note introductive et provisoire sur le comportement du CTRI face au système politique mis en place sous le parti unique. Nous estimons que la réussite du CTRI dépendra de sa capacité à gérer le système autrement. Sinon, si le Comité n'est pas sous son emprise, le système pourrait chercher à l'éjecter en utilisant son procédé d'accès au pouvoir ou un autre – il y en a plusieurs que nous n'évoquons pas. Comme l'observe Curzio Malaparte : « Le problème de la conquête et de la défense de l'État n'est pas un problème politique, [...] c'est un problème technique [Aussi] l'art de défendre l'État est régi par les mêmes principes

⁴² COUTAU-BÉGARIE, Hervé, *Traité de stratégie, op.cit.*, p. 329.

⁴³ Cité par COUTAU-BÉGARIE, Hervé, *Traité de stratégie, op.cit.*, p. 318.

⁴⁴ Lire : DUCAT, Jean, « La conspiration de Cinadon (Xénophon, Helléniques, III, 3, 4-11) », *Ktèma*, vol. 41, 2016, pp. 343-391.

⁴⁵ SHARP, Gene, *De la dictature à la démocratie. Un cadre conceptuel pour la libération*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 37. Traduit de la version américaine *From Dictatorship to Democracy* publié en 2003.

qui régissent l'art de [le] conquérir [et] les circonstances favorables à un coup d'État ne sont pas [toujours] de nature politique et sociale »⁴⁶. Cependant, si le CTRI collabore inextricablement avec le système pour sa stabilité et sa pérennité, il y a connivence. Si tel est le cas, ce sera un retour à la réalité, traduit par l'expression « on va encore faire comment ! ». Bref, les deux scénarii présentés seront appréciés au terme de la transition. Dans ce sens, plusieurs paramètres seront analysés, lesquels paramètres n'ont pas été évoqués dans la présente réflexion.

Bibliographie indicative

- AURACHER, Tim, *Le Gabon une démocratie bloquée ? Reculs et avancées d'une décennie de lutte*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- COUTAUX-BÉGARIE, Hervé, *Traité de stratégie*, 7^e édition, Paris, Economica, 2011.
- CROZIER, Michel, FRIEDBERG, Ishard, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.
- DURKHEIM, Émile, *De la division sociale du travail social*, Paris, PUF, Coll. « Quadrige », 2013 (1893).
- EASTON, David, « Catégories pour l'analyse systémique de la politique », dans BIRNBAUM, Pierre, et CHAZEL, François, *Sociologie politique*. Tome 1, Paris, Armand colin, coll. « U2 », 1971, pp. 83-103.
- EASTON, David, *A framework for political analysis*, Englewood Cliffs N. J., Prentice Hall, 1965.
- FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1993 (1975).
- GODET Michel, *Manuel de Prospective stratégique. Tome 2. L'Art et la méthode*, Paris, Dunod, 2007.
- GODET, Michel, « Méthode des scénarios », *Futuribles*, n°71, novembre 1983, pp. 110-120.
- JULIEN, Pierre-André, LAMONDE, Pierre et LATOUCHE, Daniel, « La méthode des scénarios en prospective », *L'Actualité économique*, vol. 51, n°2, 1975, pp. 253-281.
- LAPIERRE, Jean-William, *L'analyse de système. L'application aux sciences sociales*, Bruxelles, Labor, 1992.
- LASCOUMES, Pierre, et NAGELS, Carla, *Sociologie des élites délinquantes. De la criminalité en col blanc à la corruption politique*, Paris, Armand colin, Coll. « U », 2014.
- MALAPARTE, Curzio, *Technique du coup d'État*, Paris, Grasset & Fasquelle, 1966.
- MOUNDOUNGA MOUITY, Patrice, « La curialisation du pouvoir au Gabon sous Omar Bongo. Socio-analyse d'une "palace politics" au prisme de la sociologie de l'État en Afrique », dans BATCHOM, Paul Elvic (dir.), *L'État ailleurs. Entre logiques de case et dynamiques du village global*, Paris, L'Harmattan, 2018, pp. 81-109.
- NDOMBET, Wilson-André, *Partis politiques et Unité nationale au Gabon (1957-1989)*, Paris, Karthala, 2009.
- SOIRON, Mélanie, *La longévité politique. Ou les fondements symboliques du pouvoir politique au Gabon*, Thèse de doctorat, Université des sciences et technologies de Lille 1, 2009.

Annexe 1 : chronogramme de la transition au Gabon

I. OBJECTIFS DU CTRI (6) : 1- La restauration de la stabilité et de la confiance ; 2- La réforme institutionnelle et législative ; 3- La lutte contre la corruption ; 4- Le développement durable et économique ; 5- L'éducation et la sensibilisation ; 6- Le dialogue national et la consultation publique. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs préalables doivent être pris en compte : 1. Faire à nouveau parler les Gabonais qui en avaient perdu l'habitude. 2. Remettre en état une économie ruinée par 14 ans de gabegie et de pillage. 3. Réduire une dette colossale qui n'a pas servi au développement du pays. 4. Répondre aux principales demandes populaires pour garantir la paix sociale que n'offrirait aucune élection. 5. Laisser le Peuple gabonais décider démocratiquement par le biais de ses représentants au Parlement et, surtout, au Dialogue National Inclusif.

⁴⁶ MALAPARTE, Curzio, *Technique du coup d'État*, Paris, Grasset & Fasquelle, 1966, p. 151.

II. CHRONOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE : Septembre 2023 : Rencontre avec les Forces Vives de la Nation ; Septembre à Octobre 2023 : Mise en place des Institutions de la Transition (Cour Constitutionnelle, Gouvernement, Sénat, Assemblée Nationale, Conseil Economique Social et Environnemental) ; Du 9 octobre au 30 novembre 2023 : Appel à contribution sur le diagnostic de la situation et les moyens de corriger les différents dysfonctionnements et collecte de ces contributions par un Secrétariat créé auprès du Ministère de la Réforme des institutions ; Décembre 2023 : Inventaire des problèmes identifiés et synthèse des propositions ; Janvier 2024 : Restitution de la synthèse et enrichissement du rapport ; Fin février 2024 : Adoption de la synthèse après la prise en compte des dernières observations ; Du 1er au 30 avril 2024 : Dialogue National Inclusif devant dessiner les nouveaux contours politiques et institutionnels de la République sous la présidence de l'Archevêque de Libreville ; Début juin 2024 : Transformation du Parlement en Constituante ; Fin août 2024 : Disponibilité de la première mouture de la future Constitution ; Fin du mois d'octobre 2024 : Adoption par la Constituante, après intégration des observations, du projet final de Constitution ; Entre novembre et décembre 2024 : Référendum pour l'adoption de la nouvelle Constitution ; Janvier 2025 : Début des travaux du nouveau Code électoral ; Première quinzaine de février 2025 : collecte des observations et remarques de la première mouture du Code électoral ; Mi-février 2025 : Débat final sur le Code électoral ; Fin février 2025 : prise en compte des remarques et observations et disponibilité du texte final ; Mi-mars 2025 : Adoption du texte par le Parlement et promulgation par le Chef de l'Etat ; Avril 2025 : Début de la révision de la liste électorale ; Juillet 2025 : Distribution des cartes d'électeurs et mise en place du matériel électoral ; Août 2025 : Elections ; FIN DE LA TRANSITION.

NB : Le présent chronogramme est purement indicatif, le chronogramme définitif devant résulter du Dialogue National Inclusif.

Le chronogramme est disponible sur DROIT et POLITIQUE en AFRIQUE : <https://droit-et-politique-en-afrique.info/chronogramme-indicatif-de-la-transition-politique>

Annexe 2 : Aperçu simplifié du système politique au Gabon depuis 50 ans

